

Marloie, le 8 mars 2018

Compte-rendu de la Commission locale de  
développement rural de La Roche-en-Ardenne,  
le 7/3/18



Présents :

Julie Sacré, Véronique Poncelet, Florence Bosquée, Henri Collard, Christiane Collinet, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Charles Louis, Albert Gillet, Etienne Jacques, Michaël Bouvy, Laetitia Piroton, Alexandre Poncin, Pascal Roger, Eric Thomas, Hubert Batteux ; *membres de la CLDR* ;

Jean-Michel Bodelet, agent relais PCDR, Commune de La Roche-en-Ardenne

Pierre Poncelet, Thomas Poncelet, Gwen Devillet, *bureau d'études Orthogone* ;

Claire Gauthier, Catherine Servotte, Jean-Christophe Simon, *Fondation rurale de Wallonie*.

Excusés :

Léon André, Séverine Georges, Anne-Michèle Archambeau, Marie-Chantal Bertron, Anne Mottet, Claude Peremans, Hélène Bosquée, Léon André, Paul Deville, Michel Burhain, Pascal Lucas, Patrick Volvert.

Absents :

Camille Parmentier.

\*\*\*\*\*

Monsieur Guy Gilloteaux, Président de la CLDR et Bourgmestre de la commune de la Roche-en-Ardenne, accueille les participants et passe la parole à Jean-Christophe Simon qui présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de CLDR du 7/2/18

Moyennant une remarque à propos de l'opportunité que représente le futur plan de gestion forestier du DNF, et le nombre de réserves naturelles à vérifier, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

> Le Bourgmestre, qui précise qu'à ses yeux, la forêt communale est gérée de manière efficace par le DNF, invite la CLDR et tout qui le souhaite à participer à une journée d'échanges avec le DNF autour de la gestion forestière. La matinée sera composée d'exposés, notamment sur le plan de gestion, et l'après-midi, de visites de terrain. La date sera communiquée ultérieurement.

2. Diagnostic du territoire

La FRW rappelle le processus qui occupera la CLDR dans les mois à venir.

## **2.1. Principes du diagnostic et méthode de travail**

L'élaboration du Programme communal de Développement rural (ou PCDR) est un travail de longue haleine. Il ne s'agit pas de dresser une liste de projets ou d'actions à réaliser au coup par coup mais bien de mettre en place une véritable stratégie de développement planifiée sur 10 ans. Le PCDR doit constituer l'outil de gestion de référence pour la commune et ce également en intégrant et fédérant les autres outils de développement.



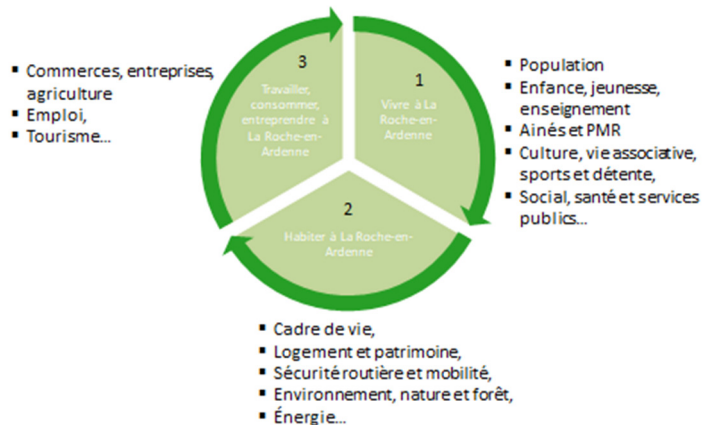
Pour y parvenir, la démarche va se structurer en 4 grandes étapes :

- I. Diagnostic**  
Cette étape vise à dresser un bilan de la situation de La Roche en 2017 pour les différents thèmes de la vie communale. Pour ce faire, la CLDR, les agents de développement et l'auteur vont établir un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic est un mélange entre les constats objectifs fournis par l'auteur de programme (= bureau d'études Orthogone) et les besoins et avis de la population (récoltés lors des consultations dans les villages).
- II. Enjeux**  
Le rôle des membres de la CLDR est de s'accorder sur une vision commune du présent (des enjeux) pour pouvoir « construire l'avenir » (= stratégie de développement) en toute connaissance de cause.
- III. Stratégie**  
A partir du diagnostic du territoire et des enjeux identifiés, la CLDR va élaborer un projet de territoire, un but à atteindre dans 10 ans : comment voyez-vous La Roche en 2028 ? Que souhaitez-vous pour votre commune et ses habitants ? Quels atouts/thèmes sont à valoriser ? Cette stratégie va prendre la forme de défis ambitieux.
- IV. Actions**  
La CLDR identifiera précisément les projets et les actions qui permettront d'atteindre ces défis. A cette étape, la CLDR se fera aider par des groupes de travail thématiques ou d'autres acteurs extérieurs pour approfondir les différents thèmes faisant l'objet de défis.

## **2.2. Présentation des principales données socio-économiques par Orthogone**

Pour structurer la réflexion, les différentes facettes de la vie communale sont organisées selon les 3 piliers : Vivre – Habiter – Travailler à La Roche (voir schéma).

## LES THÉMATIQUES



Le bureau d'études Orthogone présente la thématique « Travailler à La Roche », structurée en 5 points. Pour chacun des points, un tableau propose une synthèse des principaux atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de la commune.

En parallèle, la FRW complète l'analyse de l'auteur de PCDR par l'apport de données issues des séances de consultation (marquées par un code couleur).

Au terme de cette première partie, les participants sont invités à réagir sur des questions de compréhension, sans entrer dans le débat à ce stade.

- Les données relatives à l'emploi reprennent les tranches d'âge à partir de 15 ans. Cela correspond à l'âge d'entrée en contrat d'apprentissage
- Le taux d'emploi des jeunes est une faiblesse et non un atout
- Des demandes de précisions sont sollicitées en ce qui concerne les profils des travailleurs migrants (ex : niveau et type de qualification)
- Les nombres de RIS et Art. 60 notamment seront plus lisibles en pourcentages qu'en chiffres absolus
- Les données relatives à l'emploi salarié et indépendant sont inquiétantes, ou pourraient le devenir. Il conviendrait d'actualiser les chiffres qui courent jusque 2014. Les départs de la FTLB et du CATPW sont-ils déjà comptabilisés dans ces données ?
- La concession de la carrière de Halleux est actuellement disponible. Le gisement n'est pas épuisé. La pierre siliceuse est d'une qualité exceptionnelle (rare en Région wallonne) et est notamment utilisée pour les travaux routiers
- Concernant la menace que représente la carrière du Diable Château, le Bourgmestre explique la position délicate de la commune, qui a vendu ces terrains situés en zone d'extraction en 1993, et qui maintenant se doit d'accompagner au mieux la 'mise en exploitation' du site. Actuellement, les négociations de l'entreprise avec la commune portent sur les manières de réduire au maximum les nuisances potentielles. L'idée défendue est celle d'un tapis roulant souterrain de près d'un km, pour amener les blocs rocheux extraits au Diable Château vers la carrière de Cielle afin d'y être débités
- La situation géographique de La Roche est idéale, vu la proximité de la N4 et de la E25 qui amènent partout !
- Le GAL ne mène pas d'action en matière de commerce... à retirer donc des atouts commerciaux
- Le tourisme est une réalité et une priorité, qu'on le veuille ou non ! La dynamisation et l'animation du centre-ville doivent se poursuivre, en particulier dans les entre saisons...
- A propos des 2<sup>e</sup> résidences, les jeunes ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant par rapport aux extérieurs (acheteurs néerlandophones qui peuvent mettre le prix) : les maisons 'villageoises' leur passent sous le nez. Le constat peut être fait également pour La Roche centre, même si le prix des maisons y est plus bas
- La concurrence 'internet' sur le commerce est déjà une faiblesse
- L'indice de vitalité du centre-ville est faible et en baisse, il repose sur 3 critères :

- Proportion de produits semi-courants légers, soit des chaussures, des vêtements...
- Proportion de commerces ouverts depuis 2014
- Proportion de commerces vides

La meilleure ville dispose d'un indice de 0,67. La Roche se situe à 0,42

- Le tableau reprend peu de données sur la sylviculture, or c'est un secteur important, au niveau superficie, recettes et investissements communaux...
- De nombreuses entreprises sont liées au bois, essentiellement dans le secteur primaire, mais peu de transformation
- Ajouter en atout la présence d'un séchoir à grains (certifié bio !) appartenant à la société Cabay (La Roche), sollicité par des Flamands. Spécificité locale à creuser par le bureau d'étude
- Le relais 'Li Terroir' au Chalet est déjà un atout (car il est en place), et non une opportunité
- La question de la présence des producteurs rochois dans la coopérative est posée (peu à ce stade), en raison de l'existence d'une clause de non concurrence dans les statuts de Li Terroir. Les réflexions sont en cours pour faire évoluer la situation, selon l'ADL. Notons que les activités de la coopérative 'Li Terroir' se développent bien, et que le fonctionnement sera appelé à évoluer en conséquence ces prochains temps
- La surface agricole utile est renseignée comme stable. Or, le nombre d'exploitations diminue. Cela se traduit par une augmentation de la taille des exploitations
- Le nombre de producteurs présents sur le territoire (6) paraît faible. Après vérification par l'ADL, on en compte 13... et bientôt 14.
- L'ADL a déjà collaboré avec la 'cellule d'appui à la petite forêt privée' il y a un an et demi. Tous les 'petits' propriétaires forestiers ont été invités à une séance d'info sur les services de la cellule, qui propose aides, conseils, notamment sur les formules de remboursements, ventes groupées... Chacun peut prendre contact pour solliciter un avis, un conseil, une visite de terrain
- Le lac de Nisramont (et ses abords) est un site magnifique, géré par la région wallonne, et actuellement dans un état déplorable. Il s'agit d'un atout, mais également d'une faiblesse vu son état. Des problèmes de sécurité sont évoqués !
- Atout complémentaire : projet de pêche aux carnassiers organisé par Rivéo sur le lac de Nisramont
- La rénovation urbaine mérite de figurer comme atout en matière touristique, et la reprise de Borzée par le groupe Lamy comme opportunité
- La commune est fort souvent (jusque 2 fois par mois) sollicitée pour l'installation de gîtes de grande capacité. Le Collège fixe la limite à 14 personnes, mais cela n'empêche pas certaines dérives, du type multiplication des gîtes de moyenne capacité... Attention que les balises mises par la commune ne font probablement pas force de loi...
- Les gîtes de grande capacité peuvent devenir une faiblesse dans la mesure où ils peuvent faire fuir les habitants (qui en ont marre du bruit) !
- Concernant la construction d'une image de marque pour la commune, ne pas perdre de vue que la commune porte en son nom le terme 'Ardenne'... Veillons tous à bien inscrire « La Roche-**en-Ardenne**» ☺
- Le nombre de SI (4) dans la commune pose la question des bonnes complémentarités – collaborations, des qualités des prestations de chacun...

Les participants sont ensuite invités à réagir en 3 sous-groupes à propos des différents constats posés par le bureau d'études et la population. Les consignes de travail sont : discuter, compléter les propos, confirmer, infirmer, pointer les données manquantes... Les sous-groupes, animés par la FRW et Orthogone, s'organisent autour des 3 thèmes suivants :

- 1/ Emploi, économie, commerces, entreprises
- 2/ Agriculture et sylviculture

### 3/ Tourisme

Les tableaux et les remarques y liées sont présentés en annexe. Notons encore qu'il est spécifié que les résultats du travail de la soirée ne font pas encore l'objet d'une validation définitive.

## 3. Divers

### 4.1. Prochaines CLDR

- Mercredi 18/4 : texte du diagnostic partagé et ébauche de stratégie + présentation de l'ADL (Agence de développement local) de Houffalize-La Roche
- Mercredi 16/5 : suites de la stratégie + présentation du PNDO
- **NOUVEAU ! Samedi 2/6 de 9h30 à 16h : inter CLDR La Roche-Rendeux sur les dynamiques transcommunales**

### 4.2. Enquête 'Participation citoyenne' :

Claire Gauthier, stagiaire à la FRW, réalise un travail sur la participation citoyenne à travers la réalité des CLDR. Pour le 15 mars, elle invite les membres à remplir un questionnaire d'enquête, dont les résultats serviront de base à son étude. Un lien vers cette enquête sera transmis par mail aux participants. Un exemplaire papier est également donné à ceux qui le souhaitent.

### 4.3. PNDO :

Le Parc naturel des Deux Ourthes cherche des personnes motivées pour rejoindre :

- le comité de pilotage de la nouvelle charte paysagère
- la commission de gestion (structure qui co-pilote les actions du parc naturel)

Les candidats sont invités à se manifester auprès de la FRW, ou directement auprès du PNDO (061/21 04 00 ou [info@pndo.be](mailto:info@pndo.be)).

### 4.4. 'Li Terroir'

Cette coopérative de producteurs locaux de la micro-région, initiée par l'ADL de Durbuy, organise des marchés de produits locaux deux fois par mois à Melreux. Elle livre également des produits locaux à domicile, ou via des points relais. L'un d'eux vient d'ouvrir dans l'ancien hôtel 'Le Chalet' à La Roche. Avis aux amateurs !

Li Terroir lance deux appels : le premier pour récolter des parts et financer la coopérative et le second pour l'achat d'une camionnette de livraison.

Plus d'infos : <https://www.literroir.be>

### 4.5. Recrutement

Le GAL 'Pays de l'Ourthe' (association de développement local) recrute pour son siège à Bardonwez un chargé de mission 'Mobilité' (½ temps). Plus d'infos sur le site du GAL :

<http://www.paysourthe.be/content/le-gal-recrute-un-e-charg%C3%A9-e-de-mission-mobilit%C3%A9>

#### 4.6. Appels à projet

La FRW relaie des appels à projets qui peuvent être saisis pour réaliser diverses actions :

##### ❖ **Générationnaires solidaires (date limite : 15 mars 2018)**

L'asbl Générationnaires solidaires, initiée par L'Avenir, lance un appel à projets pour promouvoir et soutenir les initiatives citoyennes valorisant le lien social entre les générations et améliorant la vie quotidienne de chacun. Les projets doivent être portés par des collectifs de citoyens, associés de manière formelle ou informelle, mais pas par des communes, CPAS...

Chaque projet retenu pourra bénéficier de 5 à 10.000 €. Plus d'informations sur le site (dossier à remplir, règlement, idées de projet...) : <http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2018/>

##### ❖ **Petit patrimoine insolite (date limite : 16 avril 2018)**

Le Ministre wallon du Patrimoine a lancé un appel à projets qui vise la restauration et la valorisation de certains éléments du petit patrimoine populaire. Il vise les catégories thématiques suivantes :

- Les enseignes et les devantures de magasin,
- Les réverbères et candélabres,
- Les girouettes, les tables d'orientation et les cadrans solaires,
- Les perrons, les croix de justice et les piloris,
- Les bancs publics, les gloriettes et les kiosques,
- Les mosaïques, peintures murales et les trompe-l'œil,
- Les lavoirs, les glacières et les fours,
- Les gargouilles et cracheurs,
- Les pigeonniers et les colombiers,
- Les murs en pierres sèches,
- Les bornes-frontières.

L'aide maximale s'élève à 15.000 € par projet retenu. Infos complémentaires :

<http://collin.wallonie.be/valoriser-le-petit-patrimoine-populaire-insolite>

##### ❖ **Culture, jeunesse et citoyenneté (date limite : 11 mai 2018)**

La Province de Luxembourg veut soutenir des initiatives célébrant la paix retrouvée à l'issue de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente (objectif : transmettre le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire aux plus jeunes, dans un souci de travail de la mémoire, dans l'esprit d'apprentissage des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de civisme, de paix... Chaque projet retenu pourra bénéficier de 500 € à 5.000 €. Plus d'informations sur le site (dossier à remplir, règlement, idées de projets déjà réalisés) : <http://www.au-fait.be/index.php/component/content/article/1-latest-news/402-2017-02-27-13-13-21.html>

##### ❖ **Vis mon village (date limite : inconnue → l'appel à projet doit être lancé courant mars '18)**

L'objectif de la Fondation Roi Baudouin est de soutenir des projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les villages, hameaux et quartiers ruraux tout en favorisant les contacts entre la population locale. Un projet retenu peut bénéficier jusqu'à 5.000 €. En attendant le lancement officiel, on peut se tenir au courant et découvrir le type de projets retenus sur le site de la Fondation Roi Baudouin : <https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170911ND>.

**Les liens internet vers ces appels seront transmis par mail aux participants. La FRW se tient à disposition pour toute suite utile.**

La FRW clôture la rencontre et remercie la Commission pour sa participation.

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon,  
Agents de développement à la FRW

AFOME relatif au « Travailler à La Roche-en-Ardenne » (annexe au compte-rendu de la CLDR du 7/3/18) // Légende : en rouge : éléments à changer, nuancer, reformuler & en vert : à ajouter

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
<b>Emploi</b>	<p>Taux d'activité et taux de chômage</p> <p>Peu de bénéficiaires du RIS, revenu d'intégration sociale (27 en 2016, en baisse depuis 2011)</p> <p>Services d'aide aux demandeurs d'emploi : CPAS, Intégra +, Agence locale pour l'emploi, ADL</p> <p>Quelques employeurs : LS Frais, Floréal, la commune, le CPAS, les écoles, le supermarché</p> <p>Taux d'emploi des jeunes 15-24 ans en baisse depuis 2012</p>	<p>Déclin des volumes d'emplois salariés et indépendants</p> <p>Faible revenu de la population (médiane = 20.334€ par déclaration en 2015 contre 22.000€ en Wallonie et communes limitrophes)</p> <p>Départ de la FTLB (-32 emplois dont des Rochois) et du centre d'action touristique des provinces wallonnes (-7 emplois)</p> <p>Manque de gros employeurs</p> <p>Offre d'emplois salariés locaux insuffisante → population de travailleur « migrante »</p> <p>1028 travailleurs résidants contre 730 emplois salariés offerts sur la commune (275 y habitent et travaillent) → caractéristique d'une commune résidentielle avec petit pôle commerçant</p>	<p>Pôles d'emploi à l'extérieur de la Commune, notamment au GDL et à Marche</p>	<p>Gros employeurs à l'extérieur de la Commune, notamment au GDL et à Marche</p> <p>Perte d'emploi dans l'enseignement</p>	<p><i>Création d'emplois pour les jeunes sur la commune</i></p> <p><i>Favoriser la possibilité pour les jeunes de créer leur activité.</i></p> <p><i>Faire comprendre aux jeunes qu'il y a du potentiel</i></p> <p><i>Développement d'activités en lien avec les ressources du territoire (production locale)</i></p> <p><i>Retrouver le « bonheur de nos villages » (en lien avec les autres piliers)</i></p> <p><i>Réflexion transversale : la commune est globalement dans une situation difficile (selon de nombreux indicateurs), c'est donc le moment de mettre en place un réel changement de mentalités et des pratiques nouvelles</i></p>
<b>Economie (hors commerces)</b>	<p>Polarité urbaine de La Roche : commerces, services, écoles...</p> <p>Trois zones d'activités avec des disponibilités foncières: ZAE, zone d'activités économiques d'Idelux à Vecmont (13 ha dispo + 2 halls relais) et à Warempage (1,6 ha dispo) et ZAE communale à Samrée (1,4 ha dispo + atelier rural)</p> <p>Plus de la moitié des entreprises dans la construction(local)</p> <p>Activités économiques liées à l'agriculture et la sylviculture très présentes (115/461 assujettis)</p> <p>Projet d'extension de la carrière de Diable Château</p> <p>ADL (intercommunale avec une permanence à LR) pour améliorer l'économie et créer de l'emploi</p>	<p>ZAE : transferts d'entreprises locales, peu de créations</p> <p>Spécificité de LR : que des <b>TPE</b>; 461 assujettis à la TVA dont 314 personnes physiques; 91 SPRL et 25 S.A.</p> <p><b>Tendance à penser trop La Roche en Ardenne comme ville et pas assez comme commune</b></p> <p>Projet d'extension de la carrière de Diable Château</p>	<p>Commerce en ligne</p> <p>Essor des productions locales et prise de conscience pour une consommation responsable</p>	<p>Concurrence de l'e-commerce et des pôles commerciaux voisins</p>	<p><i>Maintien du statut et de la fonction de « ville » avec son effet polarisateur : avec des emplois, des services, des commerces, des habitants...</i></p> <p><i>Renforcement des zones d'activités en adéquation avec le caractère vert de la commune</i></p> <p><i>Dynamiser les TPE (augmenter les nombres d'emplois au sein des TPE existantes parallèlement à la création de nouvelles entreprises)</i></p> <p><i>Encouragement de la consommation locale</i></p> <p><i>Mutualisation des volontés</i></p> <p><i>Retour vers des formes de coopérative</i></p> <p><i>Le centre de LR-e-A a toujours été caractérisé par un esprit entrepreneurial qu'il faut exporter vers les villages également</i></p>

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
<b>Commerces</b>	<p>Centre-ville commercial (centre de très petite ville avec spécialisation en HORECA)</p> <p>127 commerces de proximité</p> <p>Rénovation urbaine</p> <p>Epicerie ambulante (depuis Tenneville) et boulanger depuis Rendeux (camion surgelés)</p> <p>ADL, GAL</p>	<p>Faible vitalité de l'ensemble des commerces et cellules commerciales souvent trop petites</p> <p>Manque d'attractivité du centre-ville : commerces peu diversifiés, horaires d'ouvertures, stationnement payant... <b>loyers trop élevés</b></p> <p>Indice de vitalité = 0,42 (en baisse) comprenant le taux de commerces de produits semi-courants légers 26%</p> <p>65%des commerces restés ouverts depuis 2014</p> <p>Commerces ouverts : 87%, cellules vides très visibles</p> <p>Population vieillissante et grande part des ménages de type isolé '65, clientèle résidente en baisse</p> <p>Pas de commerce dans les villages</p> <p>Disparition de l'association de commerçants</p> <p><b>Presque aucun restaurant hors centre</b></p> <p><b>Souvent manque d'investissement dans les commerces depuis des années</b></p> <p><b>Concurrence 'internet' et pôles voisins</b></p>	<p>Nouvelles formes de commerce (en ligne)</p> <p>Collaboration SI/ADL/commerçants et autres partenaires</p> <p><b>Potentiel HORECA dans les villages (exemple de Mousny)</b></p>	<p>!!! Concurrence 'internet' et pôles voisins → <b>en FAIBLESSE</b></p>	<p><i>Augmentation de l'attractivité commerciale de la ville</i></p> <p><i>Diversification de l'offre commerciale (y compris l'offre en cellules commerciales plus grandes)</i></p> <p><i>Gestion du parking hors saison</i></p> <p><i>Profiter de la Silver économie (consommateurs de plus de 65 ans) et notamment avec des activités en semaine (aussi enjeu pour le tourisme)</i></p>



Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
<b>Agriculture et sylviculture</b>	<p>Activités économiques liées à l'agriculture et la sylviculture très présentes (90% pré // élevage bovin &amp; laitier en majorité) &gt; <b>Pilier économique : 115 assujettis TVA (sur 461)</b></p> <p>Surface agricole utile stable (3920 ha soit 28% de la superficie globale de la commune)</p> <p>Repreneur familial dans la plupart des grosses exploitations</p> <p>Stabilité relative du prix des terres de culture</p> <p><b>Rôle important de l'agriculteur dans le maintien et l'entretien des paysages</b></p> <p>Initiatives communales : commission agricole, asbl Promotion de l'Agriculture (<b>unique dans la région!</b>), ramassage déchets spéciaux, taille des haies, mise en location de 102 ha communaux, remembrement forestier...</p> <p>Initiatives de diversification agricole et horticole et de type circuit court (GAL, ADL)</p> <p>Produits de terroir de qualité : <b>14 produc.</b> en 2018</p> <p>Maintien d'une agriculture familiale</p> <p>Développement du bio (12 élevages en 2017)</p> <p>Le bois et la forêt communale = 22% recettes 2016 soit 1.723 923.41€ (19% vente, 3% chasse)</p>	<p>Diminution du nombre des exploitations (-41% de 2000 à 2014)</p> <p>Difficulté d'accès à la terre</p> <p>Infrastructures – charrois peu intégrés</p> <p>Vieillesse des exploitants → problème de reprise <b>et difficulté à se lancer dans la diversification</b></p> <p><b>Peu d'entraide entre agriculteurs</b></p> <p>Le secteur secondaire (transformation) du bois est peu présente sur le territoire</p> <p>Faible diversification des exploitations agricoles</p> <p>Circuits courts à l'état embryonnaire mais en progression</p> <p><b>Développement de l'agriculture intensive ?</b></p> <p><b>Utilisation de pesticides ?</b></p> <p><b>Manque de transformation des ressources locales (lait, viande, bois...)</b></p> <p>Peu de diversification vers le tourisme : camping/gîtes, fermes pédagogiques...</p> <p><b>Surdensité du gibier en forêt : impact économique</b></p>	<p>Réforme du bail à ferme et changement de la PAC</p> <p>Nombreuses initiatives européennes et régionales (OEWB Office économique wallon du bois: panorama de la filière bois, Bois local, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée)</p> <p><b>Futur relais Li Terroir en face du Chalet</b></p> <p><b>Attente de la population pour une alimentation saine et de qualité (la société évolue), avec une agriculture de qualité</b></p>	<p><b>Réforme du bail à ferme</b></p> <p>Changement de la PAC, Politique agricole commune</p> <p>Changement climatique</p>	<p><i>Equilibre entre la population (<b>habitants, touristes...</b>) et les activités agricoles et forestières actuelles dans le respect des paysages et de la biodiversité</i></p> <p><i>Développement d'activités en lien avec les ressources du territoire et <b>soutien des productions locales (retrouver un réflexe local)</b> et des nouvelles formes de distribution</i></p> <p><i>Maintien d'une agriculture 'saine' et à taille humaine</i></p> <p><i>Reconquérir la dignité pour le consommateur et le producteur. Idem pour le bois : se recentrer sur le local</i></p>
<b>Réactions, ajouts, compléments</b>	<p>→ Remarque globale : étoffer la partie 'bois' et 'pêche' dans cet AFOME car peu d'éléments</p> <p>→ Au niveau des faiblesses :</p> <p>Quand les agriculteurs sont âgés, il est difficile de penser à se reconverter et se lancer dans de la diversification.</p> <p>Sur le peu d'entraide entre agriculteurs : il n'est pas évident de partager du matériel en commun car qui paye si le matériel est en panne/cassé, qui l'utilise à quel moment... ?</p> <p>Développement de l'« agriculture intensive » : élément à vérifier car un poulailler de 10.000 têtes n'est pas forcément de l'intensif !? A voir ce qu'on met derrière comme définition...</p> <p>Utilisation de pesticides à vérifier : le bio utilise aussi des pesticides et est-ce qu'on en utilise plus à La Roche qu'ailleurs ? Il y a quand même des normes à respecter...</p> <p>Pour la diversification : difficile d'en faire quand on est âgé et quand on n'en a jamais fait, il faut travailler 7j/7, il est plus facile de s'y lancer quand on est en couple et que le conjoint travaille et ramène un salaire, utile en cas de souci.</p> <p>Manque de transformation des ressources locales (lait, viande, bois...) mais ça peut devenir un atout, une opportunité s'il n'y a rien ou presque rien !</p> <p>Au niveau du bois, le peu de transformation est confirmé au niveau secondaire mais il y a également une faiblesse au niveau primaire : les exploitations sont peu nombreuses en matière de gestion, reboisement, présence de pépinières (pas de marchands de bois, pas d'exploitants... plutôt localisés sur Manhay)</p> <p>→ Idées de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour favoriser et booster l'économie locale, la Commune (ou autre opérateur) pourrait modifier les critères des cahiers de charge, en restant dans la légalité : ainsi au lieu du prix, on pourrait mettre comme critère prédominant, l'empreinte carbone et de ce fait, c'est l'entreprise locale qui a le moins de km à faire, qui aurait une chance d'être reprise.</li> <li>- Création d'emplois, avec incitants, dans le secteur primaire et secondaire du bois (pépiniériste, exploitant...)</li> <li>- Améliorer les voiries pour l'exploitation du bois dans la forêt, bien nécessaire pour le propriétaire autant que l'exploitant</li> <li>- Encourager le maraichage</li> <li>- Amener le sujet de la diversification au sein de la commission agricole et de l'asbl Promotion de l'Agriculture (car on n'en parle jamais)</li> </ul>				

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Enjeux
<b>Tourisme</b>	<p><b>Pilier de l'économie locale</b></p> <p>4 attractions touristiques reconnues</p> <p>Nbreuses animations, équipements, sites, événements, activités (pas un WE sans anim.)</p> <p>Nbreux acteurs : 4 SI, 1 MT, ADL + des privés...</p> <p>Nbreux canaux de communication : multilingue, site internet de la commune, FTLB, SI, MT, journal comm.?</p> <p>Pêche (Riveo, magasin, spot de pêche reconnu, stés locales de pêche)</p> <p><b>Potentiel important, filière à gérer et exploiter davantage, en lien avec Nisramont !</b></p> <p>Centre-ville commercial + piétonnier</p> <p>Site de baignade de Maboge classé « Zone d'excellente qualité »</p> <p>Identité sportive autour du kayak et du vélo (route, en augmentation), du sport aventure ainsi que des promenades</p> <p><b>Quid de l'évolution du poids de l'activité 'kayak', de son caractère 'durable' ?</b></p> <p><b>Attention, image 'vélo' de la commune : porteuse aussi de nuisances</b></p> <p>Réseau de promenades balisées</p> <p>Accueil motards : 60 empl. au centre-ville</p> <p>Tourisme de mémoire (2e guerre mondiale)</p> <p>Offre en hébergement variée avec capacité d'accueil importante : 70 à LR et 41 dans les villages ; 13 hôtels (max 12 ch.) : 6x2* ; 6x3* ; 1x4* ; Floréal (114 ch 3*) ; 14 campings ; 18 chambres d'hôtes et 64 gîtes</p> <p>Nbr 2e résidences : ressources pour les activ. et la commune (taxe: 550 €/an/scde résd.)</p> <p>22 zones de loisirs (40 ha dispo sur 122 ha)</p> <p>Revenus liés à la taxe communale (taxe de séjour : 1€/nuitée/pers ou forfait de 55 €/an/pers)</p>	<p>Commune trop axée sur le tourisme</p> <p>Vieillesse de certaines attractions. Musée des grès en perte de vitesse : quel avenir ?</p> <p>Infos touristiques multiples : recoupements parfois erronés</p> <p>Beaucoup d'acteurs sur la thématique « tourisme »</p> <p>Nombreuses cellules vides dans le piétonnier (peu attrayant)</p> <p><b>Désertification du bas de la ville, au-delà de l'église. Un projet 'rénovation urbaine' y est prévu...</b></p> <p>Heures d'ouverture inadéquates (ex : fermeture le lundi de carnaval)</p> <p><b>Manque d'activités et d'animations en soirée dans le centre</b></p> <p>Sentiment d'envahissement : vélos !</p> <p>Offre en hébergement répertoriée en diminution (lien avec Borzée) et friche hôtelière en Ville</p> <p>Image de clientèle 'camping' à la Roche</p> <p>Niveau de gamme des hôtels et restaurants peu élevé</p> <p>Vieillesse des 2e résidences en bordure de l'Ourthe → dégradation de l'image du tourisme résident</p> <p>Recensement incomplet des hébergements touristiques (hébergements volontairement non reconnus)</p>	<p>Réflexion (<b>il y a plus que de la réflexion !</b>) en cours sur la destination Ardenne et le label qualité Wallonie</p> <p>Route d'Artagnan (randonnées équestres européennes)</p> <p>PNDO: tourisme durable et circuits vélo</p> <p>Renouveau de l'attrait pour des campings de qualité</p> <p>Développement du tourisme d'affaire, notamment via l'offre « sport aventure »</p> <p>Charte « gîte » du CGT, ligne de conduite du PNDO</p>	<p>Dépendance aux subsides</p> <p><b>Vivre sur ses acquis ! En matière de tourisme, mais pas seulement, les mentalités et les comportements de chacun doivent évoluer, il faut se renouveler, proposer plus et mieux ☺ !!!</b></p> <p>Intégration sociale et paysagère du tourisme</p> <p>Gestion des implantations touristiques dans les zones de loisirs en vallée (impact paysager et équipement)</p>	<p><i>Construction d'une image spécifique à La Roche – Voir terme 'Ardenne', mais creuser 'nos' spécificités ! : à intégrer dans enjeu global 'Tourisme qualité et durable'</i></p> <p><i>Développement d'un tourisme durable et de qualité : il s'agit du fil rouge principal, duquel découleront concrètement les différentes mesures...</i></p> <p><i>(prévenir et lutter contre le tourisme de masse, renforcer la qualité, limiter les gîtes de grande capacité...)</i></p> <p><i>Le tourisme de masse est déjà une réalité dans le centre-ville. On le veut et on doit le gérer, limiter les nuisances. La situation est autre dans les villages...</i></p> <p><i>Valorisation des atouts (itinéraires, sites...) : à intégrer dans 'tourisme durable et de qualité'</i></p> <p><i>Soutien à une politique permettant au tourisme de se renouveler sans pour autant trahir l'identité de La Roche</i></p> <p><b>A intégrer dans 'tourisme durable et de qualité'</b></p> <p><i>Amélioration des relations avec le touriste, notamment par la pratique des langues étrangères par les différents acteurs</i></p> <p><b>Il ne s'agit pas d'un enjeu majeur en soi : intégrer le principe dans enjeu 'tourisme durable et de qualité'</b></p>